

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

BORDEREAU DES PRIX

Représentant du pouvoir adjudicateur
Monsieur Le Maire de BRASPARTS

Objet du marché
TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE – PROGRAMME 2014

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
<p>01</p>	<p>Reprofilage en GNT 0/31,5</p> <p>Ce prix rémunère:</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la tonne, la fourniture le transport et la mise en oeuvre de GNT 0/31,5 pour reprofilage, y compris toutes sujétions d'arrosage, de compactage ainsi que de matériel et de main d'oeuvre. Le tonnage pris en attachement sans celui résultant des bons de pesée, réfaction faites en cas de transport en surcharge conformément à l'article 25.2 du C.C.A.G., en cas de teneur en eau excessive, conformément aux prescriptions du C.C.T.P., et après réfaction telle que prévue au C.C.T.P., en fonction de la masse volumique réelle (MVR) du matériau. <p>LA TONNE :</p> <p>.....,</p>	
<p>02</p>	<p>Tricouche à l'émulsion de bitume sur GNT</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'imprégnation de la couche de base par mono-couche à émulsion de bitume à raison de 2 kg/m² sur grille à sec en 10/14, y compris la fourniture, le transport et le répandage des gravillons 6/10 à raison de 6 l/m² et le cylindrage. -la réalisation d'un enduit bicouche à l'émulsion de bitume <i>1^{ère} couche : 1kg par m² d'EAR 69/31 et 8l de gravillon 2/4.</i> <i>2^{ème} couche : 1kg 500 par m² d'EAR 69/31 et 5l de gravillon 4/6.</i> - Ce prix rémunère également toutes sujétions de protections. <p>LE METRE CARRE :</p> <p>.....,</p>	
<p>03</p>	<p>Revêtement bicouche au bitume fluxé</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la signalisation temporaire, - le balayage et le grattage de la chaussée, - l'exécution d'un revêtement bicouche comprenant deux couches de bitume fluxé 80/100 avec un dosage total de 2.3 kg/m², le dopage dans la masse ou en surface, le gravillonnage en gravillons 6.3/10 lavé B1 à raison de 8 l/m² et en 4/6.3 lavé B1 à raison de 7 l/m², le compactage au compacteur à pneus, l'aspiration ou le balayage des rejets. <p>Ce prix comprend la fourniture, le transport, et le répandage de bitume fluxé, la fourniture, le chargement le transport et la mise en oeuvre de gravillons et s'applique au mètre carré de chaussée revêtue.</p> <p>LE METRE CARRE :</p> <p>.....,</p>	

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
04	<p>Réparations ponctuelles sur chaussée</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réparations ponctuelle des chaussées à l'émulsion de bitume à 69 %, - la signalisation temporaire, - le balayage et le grattage de la chaussée, - l'exécution réparations ponctuelle des chaussées à l'émulsion de bitume à 69 %, - le gravillonnage en gravillons 6.3/10 et 4/6.3 <p>Ce prix comprend la fourniture, le transport, et le répardage d'émulsion de bitume à 69 %, la fourniture, le chargement le transport et la mise en oeuvre de gravillons et s'applique à la tonne d'émulsion répandue</p> <p>LA TONNE :</p> <p>.....</p>	<p>..... ,</p>

A , le

L'entreprise

A Brasparts, le

Le Maire

M. Jean-Pierre BROUSTAL